

---

**notice d'installation  
chaudières**

---

**sd 123 C / sd 123 V**

---

**sd 219 C / sd 219 V**

---

**sd 223 C / sd 223 V**

---

---

**Saunier Duval** 

---

## PRESENTATION

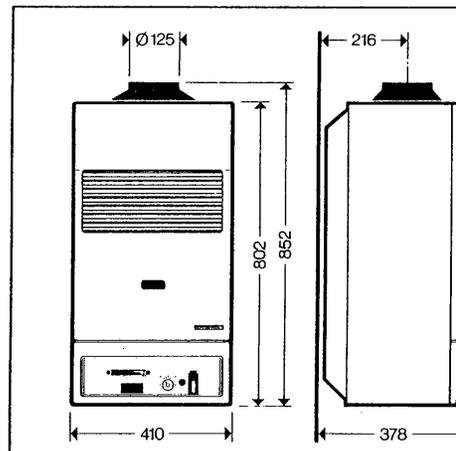
Etudiées et fabriquées selon les méthodes modernes les plus éprouvées, les chaudières murales à gaz Saunier Duval:

- **sd 123 C et sd 123 V:** chauffage seul.
- **sd 219 C, sd 219 V, sd 223 C et sd 223 V:** double service (chauffage + eau chaude instantanée), vous donneront toute satisfaction.
- **Les modèles C** doivent être raccordés à un conduit d'évacuation des gaz brûlés à tirage naturel.
- **Les modèles V** sont prévus pour raccordement sur une installation de Ventilation

Mécanique Contrôlée et sont équipés, en usine, d'un dispositif de sécurité à réarmement automatique pour 123 V et 223 V, et à réarmement manuelle pour 219 V.

- Ces chaudières sont de catégorie gaz II23 + AP/AB, c'est-à-dire qu'elles peuvent fonctionner soit au gaz naturel (code TN), au butane ou au propane (code L), à l'air propane 25 MJ/m<sup>3</sup> ou à l'air butané 24,3 MJ/m<sup>3</sup> (code AP).
- Ces appareils sont livrés en deux colis séparés : la chaudière et son applique de raccordement.

## ENCOMBREMENT



Poids net: 123: 36 kg  
219: 38 kg  
223: 38 kg

Poids brut: 123: 39 kg  
219: 41 kg  
223: 41 kg

Ces appareils sont livrés  
en deux colis séparés :  
la chaudière  
et son applique de raccordement

Fig. 1

## DESCRIPTION

- 1 - Bouton-poussoir de mise en marche.
- 2 - Bouton-poussoir d'arrêt.
- 3 - Allumeur piézo électrique.
- 4 - Manette de réglage de température chauffage (aquastat).
- 5 - Thermomètre.
- 6 - Manomètre.
- 7 - Sélecteur été / hiver \*
- 8 - Pompe de circulation.
- 9 - Dégazeur centrifuge.
- 10 - Purgeur automatique de pompe.
- 11 - Brûleur.
- 12 - Chambre de combustion.
- 13 - Echangeur.
- 14 - Coupe tirage.
- 15 - Vase d'expansion (non visible).
- 16 - Thermistance.
- 17 - Purgeur de l'échangeur.
- 18 - Veilleuse.
- 19 - Prise de pression au brûleur.
- 20 - Mécanisme gaz
- 21 - Potentiomètre d'ajustage de la puissance chauffage.

\* Uniquement sur les chaudières double service.

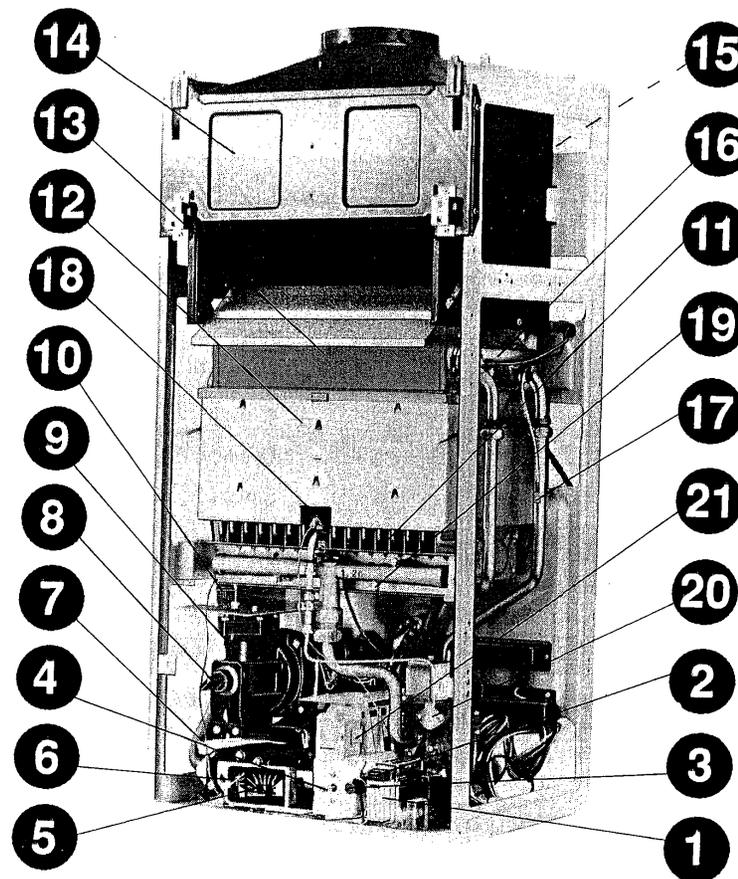


Fig. 2

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

	sd 123 C - sd 123 V	sd 223 C - sd 223 V	sd 219 C - sd 219 V	
<b>Chauffage</b>	Puissance utile:	ajustable à la mise en service: de 8,7 à 23,3 kW		
	Rendement sur P.C.I.:	88%	88%	87%
	Température départ maxi:	85°C	85°C	85°C
	Régulation:	par aquastat à 2 contacts, réglable par l'utilisateur entre 30 et 85°C		
	Vase d'expansion:	capacité utile: 7 litres	7 litres	7 litres
		capacité maxi installation: 160 litres pour une température moyenne de 75°C		
	Soupape de sécurité intégrée: pression maxi de service 3 bar			
	Courbe débit/ pression (Fig. 3):			
	<p>Le graphique (Fig. 3) illustre la relation entre le débit dans le circuit chauffage (l/h) sur l'axe des abscisses (de 0 à 1000) et la pression disponible (MPa) entre le départ et le retour sur l'axe des ordonnées (de 0 à 50). Plusieurs courbes sont tracées pour différents réglages du bypass: 'bypass fermé' (la plus haute), 'ouvert 1 tour', 'ouvert 2 tours', 'ouvert 3 tours', et 'bypass ouvert' (la plus basse). Les points de données sont représentés par des triangles et des cercles.</p>			
<b>Eau chaude sanitaire</b>	Puissance utile:	—	automatiquement variable de: 8,7 à 23,3 kW / 8 à 18,6 kW	
	Température maxi:	—	65°C	65°C
	Débit seuil de fonctionnement:	—	environ 3 l/min	environ 3 l/min
	Débit spécifique (norme NF D 35.336) pour élévation de température de 30°C	—	11 l/min	8,9 l/min
	Pression d'alimentation	—	mini: 0,3 bar sans perte de charge aval; maxi: 10 bar	
<b>Evacuation gaz brûlés</b>	Tirage naturel (modèles C):	buse Ø 125 mm	buse Ø 125 mm	buse Ø 111 mm
	Débit d'extraction (modèles V):	100 m³/h	100 m³/h	80 m³/h

# CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

sd 123 C - sd 123 V - sd 219 C - sd 219 V - sd 223 C - sd 223 V

Electricité		Tension d'alimentation: 220 V monophasé 50 Hz					
		Puissance maxi absorbée: 100 W					
Gaz référence 15°C - 1013 mbar		Naturel Lacq (G20) code: TN	Naturel Groningue (G25) code: TN	Propane (G31) code: L	Butane (G30) code: L	Air Propané (G130) code AP	Air Butané (G135) code: AP
sd 123 C sd 123 V sd 223 C sd 223 V	Ø injecteur veilleuse	0,28 mm	0,28 mm	0,18 mm	0,18 mm	0,60 mm	0,60 mm
	Ø injecteur brûleur	1,20 mm	1,20 mm	0,70 mm	0,70 mm	2,40 mm	2,40 mm
	Ø diaphragme (1)	—	—	—	—	—	—
	Ø diaphragme (2)	6 mm	6 mm	5,25 mm	5,25 mm	—	—
	pression alimentation	18 mbar	25 mbar	37 mbar	28 mbar	8 mbar	8 mbar
	débit à puissance maxi	2,79 m³/h	3,25 m³/h	2,05 kg/h	2,05 kg/h	4,01 m³/h	4,01 m³/h
	débit à puissance mini	1,11 m³/h	1,30 m³/h	0,83 kg/h	0,83 kg/h	1,61 m³/h	1,61 m³/h
	Ø injecteur veilleuse	0,28 mm	0,28 mm	0,18 mm	0,18 mm	0,60 mm	0,60 mm
	Ø injecteur brûleur	1,20 mm	1,20 mm	0,70 mm	0,70 mm	2,40 mm	2,40 mm
	Ø diaphragme (1)	—	—	—	—	—	—
sd 219 C sd 219 V	Ø diaphragme (2)	5,2 mm	5,2 mm	3,5 mm	3,5 mm	10 mm	10 mm
	pression alimentation	18 mbar	25 mbar	37 mbar	28 mbar	8 mbar	8 mbar
	débit à puissance maxi	2,26 m³/h	2,63 m³/h	1,78 kg/h	1,78 kg/h	3,24 m³/h	3,24 m³/h
	débit à puissance mini	1,01 m³/h	1,17 m³/h	0,79 kg/h	0,79 kg/h	1,44 m³/h	1,44 m³/h

(1) chaudières sans régulateur gaz  
(2) chaudières avec régulateur gaz

## CONDITIONS D'INSTALLATION

L'installation de ces chaudières doit être réalisée par un installateur qualifié et doit être conforme aux textes officiels et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté du 2 août 1977,
- DTU 61.1 (Installations de gaz), en particulier pour ce qui concerne :

- le volume du local,
- les surfaces ouvrant sur l'extérieur,
- l'aération du local (ventilations basse et haute),
- l'évacuation des produits de combustion.
- Norme NF C 15.100 pour les raccordements électriques et, en particulier, l'obliga-

tion de raccordement à une prise de terre.  
• Règlement Sanitaire Départemental.  
• Norme NF D 35337 pour les appareils raccordés sur une installation de Ventilation Mécanique Contrôlée.

## CONCEPTION DU CIRCUIT CHAUFFAGE

• Ces chaudières peuvent être intégrées à tous les types d'installation : bi-tube, mono-tube série ou dérivé, minitube...

• Les surfaces de chauffe peuvent être constituées de radiateurs, convecteurs ou aérothermes.

**Attention** : si les matériaux utilisés sont de nature différente, il peut se produire des phénomènes de corrosion entraînant des troubles de fonctionnement. Dans ce cas, il est recommandé d'ajouter à l'eau du circuit chauffage un inhibiteur, dans les proportions indiquées par son fabricant, qui évitera la production de gaz et la formation d'oxydes.

• Les sections des canalisations seront déterminées selon les méthodes habituelles en utilisant la courbe débit/pression (fig. 3).

Le réseau de distribution sera calculé selon le débit correspondant à la puissance réellement nécessaire, sans tenir compte de la puissance maximale que peut fournir la chaudière. Il est toutefois recommandé de

prévoir un débit suffisant pour que l'écart de température entre départ et retour soit inférieur ou égal à 20 °C.

• Le tracé des tuyauteries sera conçu afin de prendre toutes dispositions nécessaires pour éviter les poches d'air et faciliter le dégazage permanent de l'installation. Des purgeurs devront être prévus à chaque point haut des canalisations ainsi que sur tous les radiateurs.

• Le volume d'eau total admissible pour le circuit chauffage dépend, entre autre, de la charge statique à froid.

Le vase d'expansion incorporé à la chaudière est livré gonflé à 0,5 bar (soit une charge statique de 5 mCE) et autorise un volume maxi de 160 litres pour une température moyenne du circuit radiateurs de 75 °C et une pression maxi de service de 3 bar.

Il est possible de modifier, à la mise en service, cette pression de gonflage en cas de charge statique plus élevée.

• Prévoir un robinet de vidange au point le plus bas de l'installation.

• Pour les chaudières chauffage seul, prévoir un dispositif de remplissage du circuit chauffage central en conformité avec les prescriptions du Règlement Sanitaire Départemental (par exemple, emploi d'un disconnecteur).

• Dans le cas d'utilisation de robinets thermostatiques, ne pas en équiper la totalité des radiateurs en veillant à poser ces robinets dans les locaux à forts apports gratuits et jamais dans le local où est installé le thermostat d'ambiance. Sinon, prévoir soit une boucle de recyclage sur le radiateur le plus éloigné soit une soupape différentielle.

• S'il s'agit d'une ancienne installation, il est nécessaire de rincer le circuit radiateurs avant d'installer la nouvelle chaudière.

## CONCEPTION DU CIRCUIT SANITAIRE

- Le circuit de distribution sera réalisé de préférence en tubes cuivre.

Eviter au maximum les pertes de charge: limiter le nombre de coudes, utiliser des robinetteries à forte section de passage afin de permettre un débit suffisant.

- La chaudière peut fonctionner avec une pression d'alimentation de 0,3 bar mais avec un faible débit.

Pour bénéficier du meilleur confort, cette pression d'alimentation devra être d'environ 1 bar compte non tenu des pertes de charge du circuit de distribution d'eau chaude.

- Dans le cas où l'arrivée d'eau froide est équipée d'un clapet anti-retour ou d'un limiteur de pression, prévoir un dispositif absorbant la montée en pression due à l'élévation de température, par exemple un mini vase d'expansion. Ce dispositif peut être fourni en option.

## EVACUATION DES GAZ BRULES

- Le tracé de la tuyauterie d'évacuation doit être réalisé de façon qu'en aucun cas l'eau de condensation pouvant provenir du conduit ne puisse ruisseler dans la chaudière (fig.4).

- Pour les modèles V (raccordés sur Ventilation Mécanique Contrôlée):

- Prévoir une longueur de tuyaux d'évacuation qui soit la plus courte possible et éviter les coudes.

- Ce tuyau et la bouche d'extraction doivent résister à la condensation éventuelle des produits de combustion ainsi qu'à leur température d'environ 200 °C.

- Respecter les diamètres des buses d'évacuation et d'extraction.

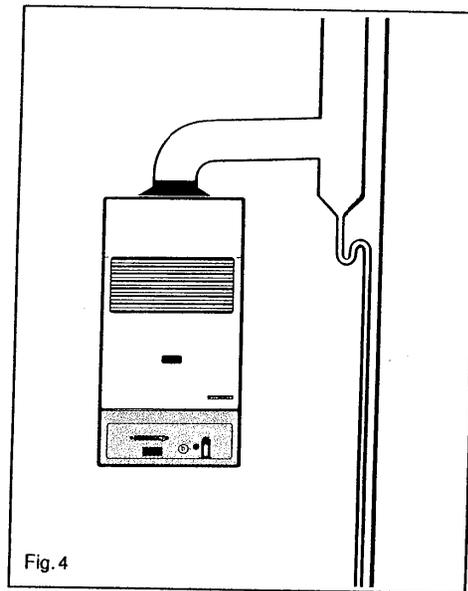


Fig. 4

## EMPLACEMENT DE LA CHAUDIÈRE

Déterminer la position de la chaudière en ayant soin:

- de réserver une distance latérale minimum d'environ 100 mm pour permettre l'accès lors des opérations d'entretien,
- de respecter la hauteur minimale de 1,80 m pour le bas du coupe-tirage dans le cas où celui-ci sert de ventilation haute.

Cette condition est satisfaite si le crochet de fixation (fig.5) est fixé à 2,10 m du sol

- d'éviter la fixation sur une cloison légère, celle-ci pouvant transmettre et amplifier du bruit,
- d'éviter de placer la chaudière au-dessus d'un appareil dont l'usage serait préjudiciable (cuisinière émettant des vapeurs gras,

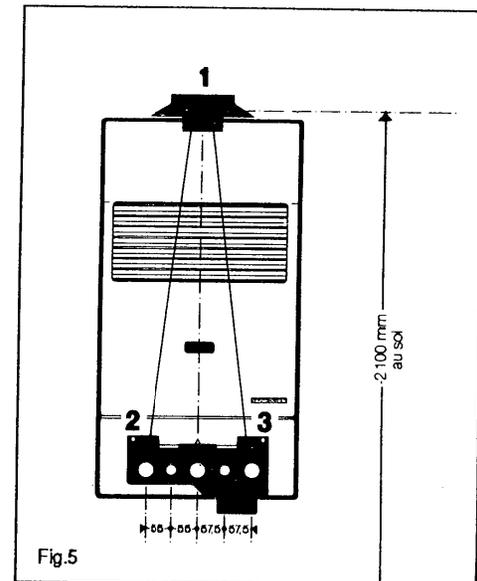
par exemple) ou dans un local dont l'atmosphère serait corrosive ou chargée de poussière abondantes.

## POSE DE L'APPLIQUE DE RACCORDEMENT

Cette applique, constituée d'une plaque support, d'un gabarit de pose et d'un crochet de retenue, permet de réaliser tous les raccordements (eau, gaz, électricité) et d'effectuer les essais d'étanchéité sans que la chaudière soit en place.

- Percer le trou (1) recevant la cheville de fixation du crochet de retenue et visser celui-ci.
- Percer les trous recevant les chevilles (2) et (3) en ayant soin de s'assurer au moyen d'un fil à plomb ou d'un niveau, du positionnement correct de la plaque support. Visser celle-ci.

Si la chaudière n'est pas mise en place immédiatement, protéger les différents raccords afin que plâtre et peinture ne puissent compromettre l'étanchéité du raccordement ultérieur.



## PLAQUE DE RACCORDEMENT

La plaque de raccordement est équipée de gauche à droite, de :

- A - retour chauffage avec robinet de remplissage (t) et robinet d'isolement (m).
- B - arrivée eau froide avec vis de vidange (n) et robinet d'arrêt (p) \*
- C - départ chauffage avec robinet d'isolement (q), vis de vidange (r) et soupape de sécurité (s).
- D\* - raccord départ eau chaude sanitaire.
- E - bornier de raccordement électrique.
- F - arrivée gaz avec robinet à clapet.

\* Uniquement sur chaudières double service.

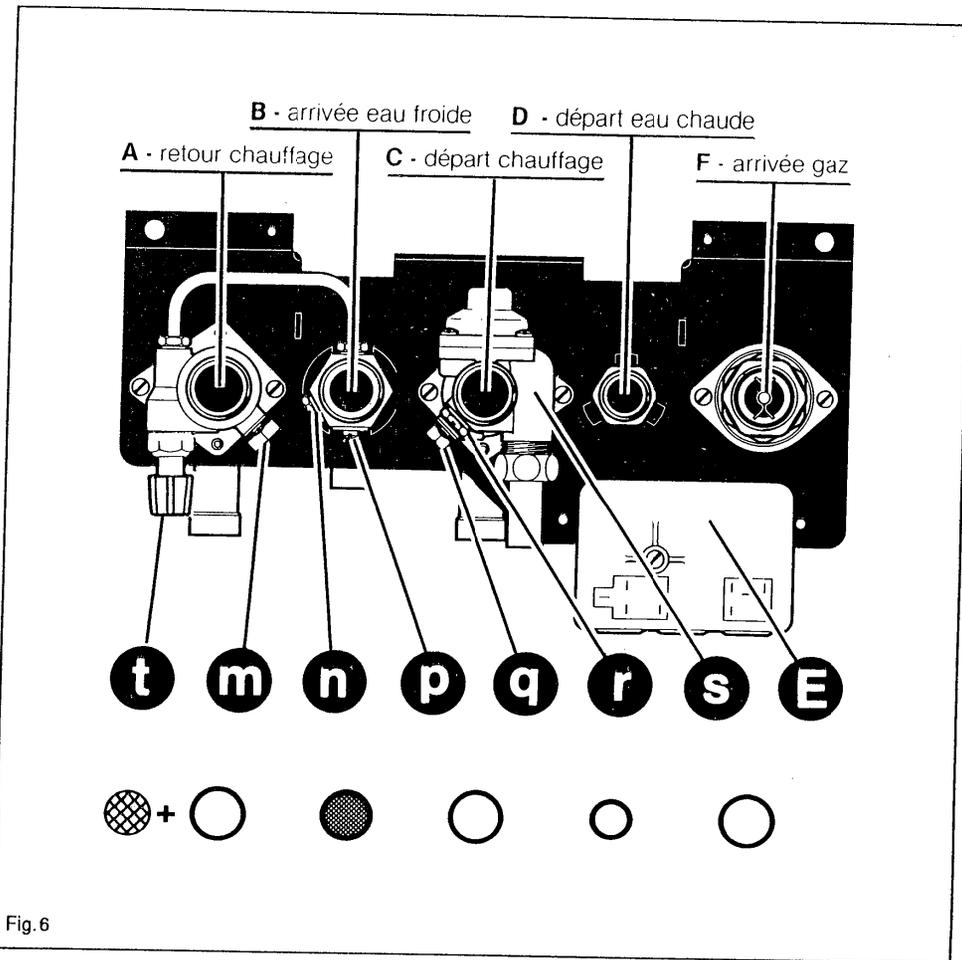


Fig. 6

## POSE DE CANALISATIONS

Raccorder les canalisations sur la plaque support en respectant l'ordre des arrivées et des départs.

• **Raccordements "chauffage" et "gaz" :**  
mamelon mâle 20 x 27 (3/4" gaz) avec douille coudée à souder pour tube cuivre 18 x 20.

• **Raccordements "sanitaire" :**  
mamelon mâle 15 x 21 (1/2" gaz) avec douille coudée à souder pour tube cuivre 14 x 16.

Dans le cas où des canalisations doivent passer vers le haut derrière la chaudière, respecter l'emplacement qu'il faut réserver au mur pour le vase d'expansion.

Le circuit d'évacuation de la soupape de sécurité devra comporter un dispositif qui rende visible l'écoulement de l'eau. Ce dispositif (par exemple, un entonnoir à l'air libre) doit être placé aussi près que possible de la chaudière.

**Important:** ne pas braser les raccords montés en place, cette opération risquant d'endommager les joints et les étanchéités des robinets.

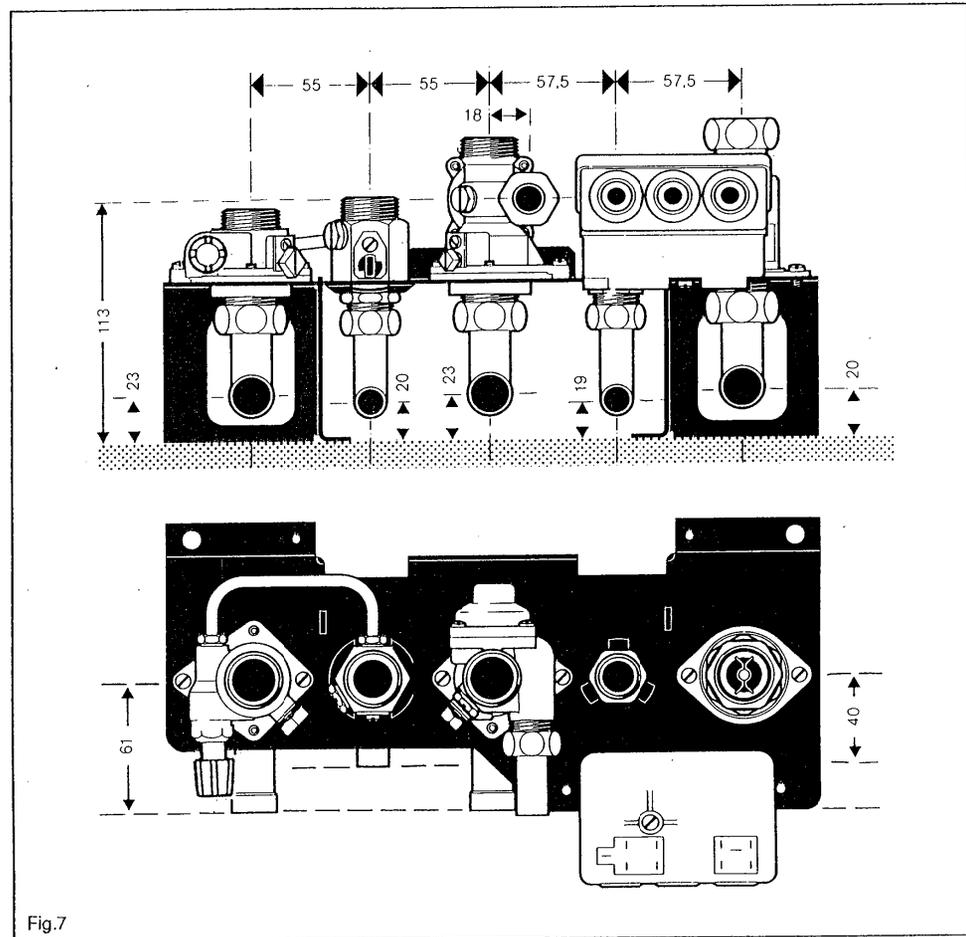


Fig.7

## RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Dévisser le couvercle permettant l'accès au bornier (E) sur la plaque support.

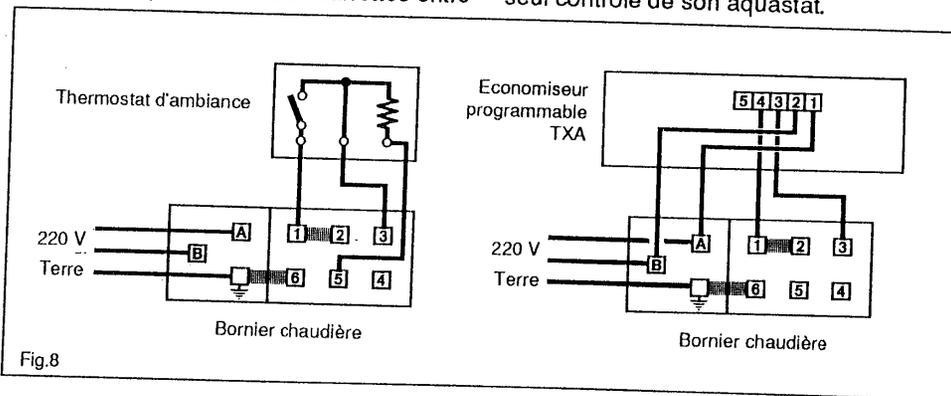
Brancher l'alimentation électrique 220 V monophasé + Terre et les fils du thermostat d'ambiance ou de l'économiseur programmable selon schéma fig.8.

La position des barrettes 1-2 et 2-3 permet de choisir le mode de fonctionnement de la pompe de circulation.

- barrette entre 1 et 2: le thermostat d'ambiance coupe le brûleur, la pompe continuant à tourner en demi régime.
- barrette entre 2 et 3: le thermostat d'ambiance coupe à la fois le brûleur et la pompe.

Pour un fonctionnement sans thermostat d'ambiance, placer les deux barrettes entre

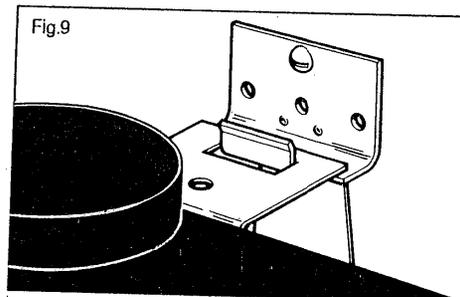
1-2 et 2-3: la chaudière fonctionnera sous le seul contrôle de son aquastat.



## MISE EN PLACE DE LA CHAUDIERE

Avant toute opération, il est nécessaire de procéder au nettoyage des canalisations à l'aide d'un produit genre détergent afin d'éliminer les limailles, soudures, huiles et graisses diverses qui seraient susceptibles d'être entraînées dans la chaudière et d'en perturber le fonctionnement. Ne pas utiliser de solvant pour effectuer ce nettoyage.

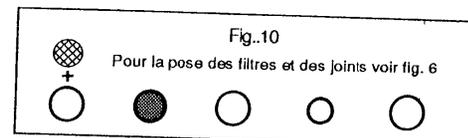
- Engager, dans la fente de la languette située au dessus du vase d'expansion, le crochet de retenue.
- Laisser descendre la chaudière et la faire reposer sur la plaque de support.



- Mettre en place les filtres et joints puis visser les différents raccords entre la chaudière et la plaque de raccordement.

- Poser le tuyau de raccordement au conduit d'évacuation des gaz brûlés. Conformément à la norme NF D 35331, ce tuyau doit s'emboîter à l'intérieur de la buse de la chaudière.
- Brancher les connecteurs électriques sur le bornier (E) fig. 6.

**Important :** n'utiliser que les joints d'origine fournis avec l'appareil.



## MISE EN SERVICE

### alimentation gaz :

- S'assurer que le compteur laisse bien passer le débit nécessaire, tous les appareils à gaz de l'installation étant en service.
- Ouvrir le robinet du compteur.
- Vérifier l'étanchéité du raccordement gaz.

### remplissage des circuits :

- Ouvrir en grand le robinet d'eau (p) ainsi que les différents robinets d'eau chaude pour purger l'installation.

- La manette (7) étant en position ✱, ouvrir le robinet de remplissage de l'installation chauffage (t), les vannes d'isolement départ (q) et retour (m) du circuit de chauffage, le purgeur (17) du corps de chauffe, le bouchon (10) du dégazeur purgeur automatique, les purgeurs des radiateurs et de l'installation.
- Après écoulement normal de l'eau à chaque purgeur, refermer ceux-ci sans revisser le bouchon (10).
- Fermer le robinet de remplissage (t) dès

que la pression au manomètre (6) atteint environ 1 bar.

**Nota:** pour les chaudières chauffage seul utiliser le robinet de remplissage prévu sur l'installation.

### alimentation électrique :

- S'assurer que la chaudière est bien alimentée en 220 V.

## ALLUMAGE

- Appuyer sur le bouton-poussoir (1) et le maintenir enfoncé. Le gaz alimente la veilleuse.
  - Laisser débiter quelques instants afin de chasser l'air contenu dans les canalisations.
  - Sans relâcher le bouton (1), appuyer sur l'allumeur piézo-électrique (3). Une étincelle allume la veilleuse.
  - Après environ 20 secondes, relâcher le bouton (1) : la veilleuse reste allumée.
- Si ce n'est pas le cas, le dispositif de sécurité ne s'est pas armé. Il suffit de recommencer l'opération.
- La chaudière est prête à fonctionner.

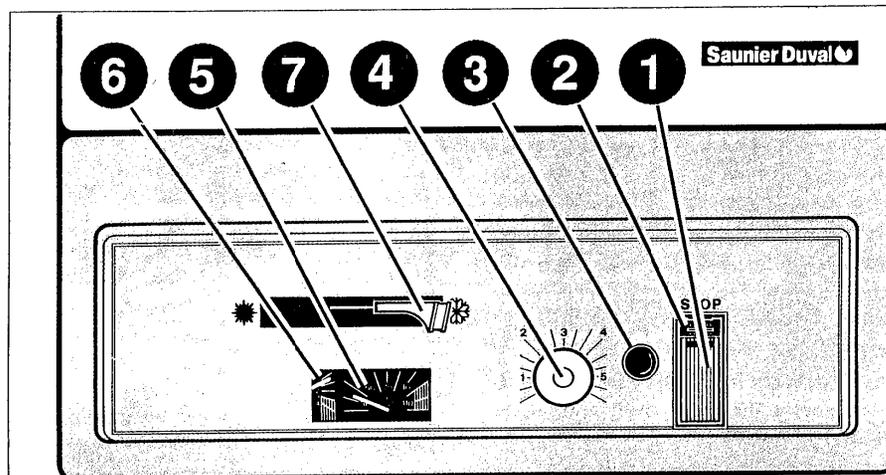


Fig. 11

## FONCTIONNEMENT-VERIFICATION

### chauffage + eau chaude :

- Mettre le sélecteur (7) sur hiver \* .
  - Régler le thermostat d'ambiance à la température maximale afin de placer la chaudière sous l'unique contrôle de sa régulation.
  - Manipuler la manette (4) afin de provoquer l'allumage et l'extinction du brûleur. Tourner à droite pour augmenter la température, à gauche pour la diminuer.
- Le brûleur se mettra automatiquement et alternativement en marche plein régime, à régime réduit ou s'arrêtera.
- Laisser la température s'élever au maximum. Les gaz contenus dans l'eau du circuit de chauffage central se dégagent.
  - Les gaz entraînés vers la chaudière seront automatiquement évacués par le dégazeur purgeur intégré.
  - Les gaz prisonniers aux points hauts de l'installation seront éliminés par ouverture des purgeurs correspondants.
  - Après cette opération, il convient de rétablir la pression d'eau à 1 bar minimum comme indiqué précédemment et d'effectuer l'équilibrage de l'installation en agissant sur le robinet de chaque radiateur.
  - L'installation est prête à fonctionner en chauffage : régler l'aquastat afin d'obtenir une température d'eau adaptée aux besoins et régler le thermostat d'ambiance à la température souhaitée.

### eau chaude sanitaire seule :

- Mettre le sélecteur (7) été \* .
- Le chauffage est interrompu, la chaudière assure uniquement la production d'eau chaude.
- Ouvrir un robinet d'eau chaude. Suivant le débit d'eau obtenu, la régulation intégrée à la chaudière modulera automatiquement le gaz au brûleur afin de maintenir une température sensiblement constante.

**Attention :** si la pression d'alimentation est importante, la pleine ouverture d'un robinet de puisage d'eau chaude procure un très gros débit mais l'eau est tiède. Afin que l'utilisateur ait pleine satisfaction, il convient de limiter le débit maximum.

### spécial modèles V :

La vérification du dispositif intégré de sécurité VMC se fera avant la mise en place du conduit d'évacuation des gaz brûlés.

- Obturer la buse d'évacuation de la chaudière, le brûleur étant allumé à sa puissance maximum.
  - La mise en sécurité de l'appareil doit se produire après environ 2 minutes de fonctionnement et se traduire par la coupure de l'alimentation électrique de la chaudière, la veilleuse restant allumée.
  - Le dispositif de sécurité à temporisation rétablira l'alimentation électrique après environ 1 heure sans aucune intervention.
  - Le modèle 219 V n'est pas équipé du dispositif de sécurité à temporisation.
- La coupure par la sécurité VMC se traduira par la mise hors service de la chaudière (fermeture du robinet gaz).

### arrêt de la chaudière :

- Appuyer sur le bouton-poussoir (2) ce qui provoque la fermeture du robinet gaz. La veilleuse s'éteint en quelques secondes et l'alimentation électrique de la chaudière est automatiquement coupée.

## REGLAGES

### réglage du débit du circuit chauffage :

Il est nécessaire d'adapter ce débit en fonction du calcul de l'installation.

Agir sur la vis (a) du bipasse intégré à la chaudière (visser pour fermer) pour adapter la hauteur manométrique disponible à la perte de charge de l'installation selon la courbe débit/pression (fig. 3).

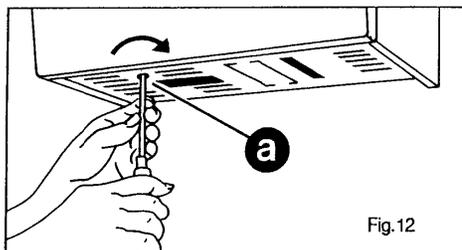


Fig. 12

### adaptation de la puissance chauffage :

La puissance maximum en chauffage peut être réglée à toute valeur comprise entre les puissances maximum et minimum de la chaudière, ce qui permet d'assurer dans tous les cas une adaptation de la puissance fournie aux besoins réels de l'installation et d'éviter une surpuissance exagérée tout en maintenant un rendement élevé.

Ce réglage s'effectue à l'aide d'un tournevis en agissant sur le potentiomètre (21) du circuit imprimé, accessible après démontage du bandeau inférieur.

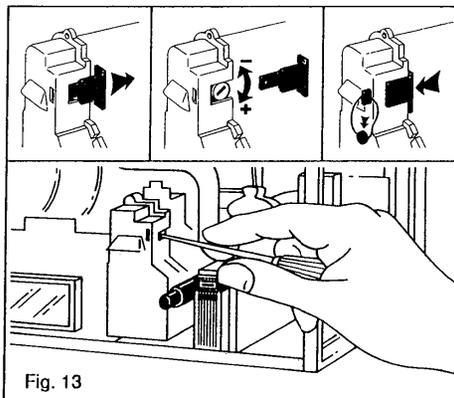


Fig. 13

### réglage du débit gaz :

(uniquement pour les chaudières fonctionnant à l'air propané ou à l'air butané).

Le brûleur étant allumé à puissance maximum, mesurer le débit de gaz par une lecture au compteur sur au moins 2 minutes de fonctionnement. Au besoin, agir sur la vis du régulateur gaz pour ajuster le débit.

**Nota :** la diminution de la puissance en chauffage n'a aucune incidence sur la puissance en eau chaude sanitaire.

## INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

### en cas de coupure de gaz :

La veilleuse s'éteint et le dispositif de sécurité provoque automatiquement l'arrêt complet de la chaudière.

Lorsque le gaz revient, il faut remettre en service la chaudière en reprenant le processus indiqué précédemment.

### en cas de coupure de courant :

La chaudière cesse de fonctionner mais la veilleuse reste allumée.

Dès que le courant revient, la chaudière se remet automatiquement en service.

### spécial modèle V :

• Pour les modèles 123 V et 223 V, si le brûleur ne s'allume pas malgré une demande de chaleur, la veilleuse étant allumée cela signifie que l'installation de Ventilation

Mécanique Contrôlée est déficiente.

Dès que les conditions d'extraction des produits de combustion seront redevenues normales, la chaudière se remettra automatiquement en fonctionnement sans aucune intervention.

• Pour la 219 V il sera nécessaire de réarmer manuellement la chaudière en procédant comme indiqué au paragraphe allumage.

## VIDANGE

S'il y a risque de gel en cas d'absence il est nécessaire de vidanger l'installation.

Toutefois, pour éviter cette opération, il est possible d'ajouter au circuit chauffage de l'antigel spécial chauffage central à la concentration maximale de 15% en volume.

### vidange du circuit chauffage :

- Ouvrir le robinet de vidange prévu au point bas de l'installation.
- Faire une prise d'air en ouvrant par exemple, un purgeur de l'installation ou la vis de vidange (r) de la chaudière.

### vidange du circuit sanitaire :

- Fermer le robinet du compteur d'eau.
- Ouvrir un ou plusieurs robinets.
- Finir la vidange en ôtant la vis (n) sur la plaque de raccordement de la chaudière.

### vidange de la chaudière seule :

- Fermer les robinets (q) départ chauffage et (m) retour chauffage.
- Ouvrir la vis de vidange (r) située sur le départ chauffage et faire une prise d'air, par exemple en ouvrant le purgeur de l'échangeur (17).
- Fermer la douille d'arrêt d'eau (p).
- Ouvrir un robinet de puisage puis ôter la vis de vidange (n) située sur la douille.

## CHANGEMENT DE GAZ

En cas de changement dans la nature du gaz alimentant l'installation, il est nécessaire de modifier certains éléments constitutifs du brûleur et de la veilleuse. De plus,

pour fonctionnement à l'air propané ou butané, la chaudière doit être équipée d'un régulateur de pression du gaz.

Ces modifications et les nouveaux réglages qu'elles supposent ne peuvent être effectués que par un professionnel qualifié.

## ENTRETIEN

Aux termes des arrêtés sanitaires départementaux l'entretien des appareils de chauffage est obligatoire ainsi qu'il est obligatoire de faire ramoner le conduit de fumées.

Cet entretien consiste, au minimum, en une visite systématique annuelle au cours de laquelle le spécialiste contrôlera plus spécialement les organes de sécurité.

Cette visite annuelle peut être réalisée dans le cadre d'un abonnement d'entretien dont les différentes variantes peuvent couvrir tout ou partie des interventions concernant le déplacement, la main-d'œuvre et les pièces détachées.

Cet entretien périodique lié à l'utilisation de la chaudière ne saurait être confondu avec la garantie due par le constructeur et couvrant la déficience éventuelle d'un composant. Il ne libère pas l'utilisateur des travaux de ramonage ou autre entretien afférent à l'installation proprement dite.

## GARANTIE

Pour que la garantie de cette chaudière soit effective, appeler, dès la fin des travaux d'installation, le service après-vente agréé Saunier Duval le plus proche.

Celui-ci effectuera gratuitement les contrôles et réglages de l'appareil, la carte de garantie étant adressée directement par nos soins à l'utilisateur.

Toujours soucieuse d'améliorer la qualité de ses appareils, la Société Saunier Duval/eau chaude/chauffage se réserve le droit de modifier ceux-ci sans préavis.  
Les renseignements techniques portés sur nos documents sont donnés à titre indicatif et non d'engagement.

# Saunier Duval



"Les Miroirs" Cedex 27/92096 Paris La Défense  
Téléphone : (1) 47.62.52.00/Télex : 611 570 SD 2+